

Newsletter

Fruits et Légumes d'Occitanie



L'année 2020 marquera longtemps nos esprits, avec un niveau de stress, d'incertitude et de difficultés inégalé pour les chefs d'entreprises, et le lot de malheurs qui a touché certains d'entre nous et de nos familles.

Pour autant, la filière des fruits et légumes aura pris sa part de responsabilité: les entreprises ont assumé leur fonction, les hommes et les femmes qui la composent ont courageusement fait face. A leur niveau, dans l'ombre, ils ont été en « deuxième ligne », comme de nombreuses autres professions souvent oubliées. Ils ont travaillé sans relâche, ils ont pris des risques et réussi à maintenir la récolte et la vente des fruits et légumes que les consommateurs attendaient. Ils ont « assuré » ! Qu'ils en soient ici remerciés !

Dans ce contexte, notre newsletter, dont voici le ler exemplaire, apportera trimestriellement sa contribution à l'information de toute personne intéressée par notre filière et notre belle Région Occitane : entreprises de production, partenaires professionnels et institutions avec qui nous partageons le présent, mais surtout l'avenir de la production, du commerce, et de la consommation des fruits et légumes. Cette lettre est aussi la vôtre, n'hésitez pas à réagir et y contribuer.

Bona lectura et bona salut!

LES ACTUS DE LA FILIÈRE

COMMANDE MASQUES TISSU

La Fédération a pris une part active à la recherche de solutions opérationnelles pour aider les entreprises à faire face à la crise.

En partenariat avec les autorités et les organisations professionnelles agricoles, un groupe d'échange sur les meilleures solutions techniques, la fourniture de 180.000 masques, et l'information règlementaire aura contribué à l'information des entreprises et l'adaptation de notre filière.

Dans le cadre du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise (à consulter <u>ici</u>) établi par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, la Fédération des fruits et légumes d'Occitanie vous propose des masques tissu dont les caractéristiques sont les suivantes :

- 2,65€ HT / unité
- 3 plis,
- Utilisables durant 15 ou 20 lavages.

Commande de masques

SEPTEMBRE 2020 PAGE | 01



LES ACTUS DE LA FILIÈRE - suite

3 SÉMINAIRES ÉCOLES-ENTREPRISES



A l'initiative de notre Fédération et de la DRAAF-SRFD (Service Régional de la Formation développement), le réseau des établissements publics Occit'AgriFormations. et des représentants professionnels ont participé en mars dernier à 3 séminaires écoles-entreprises, en présence financeurs de la formation professionnelle. Il en ressort un plan d'actions pratiques pour favoriser la promotion de nos métiers, faire évoluer de l'offre de formation, et favoriser le recrutement de futurs salariés.

FORMATION RÉFUGIÉS Partenariat Croix Rouge

Sollicitée par la Croix Rouge, chargée de l'insertion de jeunes érythréens, notre Fédération a organisé, avec divers partenaires (Chambre d'agriculture de l'Hérault, Lycée agricole de Rodilhan, Ocapiat, Pole Emploi), le recrutement et la formation de 15 immigrés, afin de les former et les intégrer dans nos filières. Cette action symbolique, donner lieu à d'autres pourra opérations, afin de participer au recrutement de salariés dans nos exploitations, et agir dans domaine humanitaire.

LE POINT ÉCO

Un marché de printemps et d'été marqué par une précocité forte, des rendements faibles, et des situations particulièrement instables avec la crise sanitaire Covid 19.

Au printemps, et après quelques jours de « flottement » au début du confinement, les produits du moment (fraise, asperge, tomate, artichaut, salades, pommes...) ont bénéficié d'une demande forte, grâce à la priorité donnée aux produits français, et au plaisir de cuisiner. La fermeture de la restauration collective et des marchés « de plein vent » a été compensée par l'accroissement de la demande de la GMS, qui a limité le recours à l'import.

Cet été est globalement caractérisé par la faiblesse de récoltes : tous les produits sont affectés par le manque de froid hivernal et les pluies du printemps. Par ailleurs, avec le déconfinement, la « guerre des prix » a recommencé, avec des succès recueillis par les enseignes les plus discounts (source Kantar-Worldpanel 2020). La déflation des tarifs a repris son cours avec -0,12 % en juillet et le second semestre s'amorce dans un contexte déflationniste. Heureusement que la progression de la consommation se poursuit (+ 4,5 % des dépenses courantes des foyers en juillet), car la tendance à la recherche des prix bas ne va pas s'inverser, les enseignes craignant une rentrée difficile (Les Echos).

Parallèlement, l'e-commerce a progressé fortement cette année, avec désormais 8 % des ventes de produits de grande consommation, et un quart des Français acheteurs en ligne, et un million de cyberclients de plus en juillet.

Pour en savoir plus sur le détail des produits.





PARLONS TECHNIQUE!

HVE, EN PLEINE PROGRESSION



La certification environnementale HVE basée sur les principes de l'agroécologie, décolle depuis 2019 avec 5 399 exploitations certifiées au 1er janvier 2020, en France, soit une multiplication par 3.5 en un an. Les 2/3 du verger de pêchers et la moitié du verger d'abricotiers sont détenus par des exploitations HVE.

Au-delà de la filière viticole, précurseur en la matière, les filières de l'arboriculture, des grandes cultures et du maraîchage se sont clairement engagées dans le dispositif ; l'association HVE, qui regroupe 51 structures de l'amont à l'aval, participe à ce développement. A son initiative, un Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) arbo est à l'étude et devrait être validé à la prochaine Commission nationale de certification environnementale (CNCE). Elle élabore en collaboration avec le Ministère une FAQ ainsi qu'un guide de lecture du plan de contrôle.

VERGERS ÉCORESPONSABLES UN LABEL RECONNU PAR LES CONSOMMATEURS



ler label du rayon F&L avec plus de 50% de la production fruitière française (pommes, poires, pêches-nectarines et abricots), et adopté par les principales enseignes pour leur référencement. Sa notoriété progresse tous les ans : 46 % des sondés ont repéré le logo, 12 % savent ce qu'il signifie, 35 % l'associent aux F&L frais, avec un taux de confiance de 79 % (Source : le baromètre de confiance CSA).

Démarche environnementale spécifique à la filière arboricole, du verger jusqu'à la station de conditionnement, reconnu certification environnementale niveau 2, le label est complémentaire de HVE.

L'EUROPE DES FRUITS ET LEGUMES

FORMATION "OCM": NOUVELLE FORMULE!



Pour vous informer des évolutions de l'OCM et de l'application des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire (Covid 19), 3 sessions de formation :

- o 03/09 à Nîmes
- o 29/09 à Perpignan
- o 01/10 à Nîmes

Ces journées sont réservées aux adhérents de la Fédération des Fruits et Légumes d'Occitanie et des Coop de France Alpes Méditerranée et Auvergne Rhône Alpes ayant souscrit le suivi OCM.

SEPTEMBRE 2020 PAGE | 03



L'EUROPE DES FRUITS ET LEGUMES - suite

EVALUATION

FranceAgriMer a mandaté AND-International pour **évaluer l'efficacité** et l'**impact** des Programmes Opérationnels. Les conclusions seront transmises à la Commission Européenne et auront un impact sur la **future OCM**.

En complément de l'analyse des rapports annuels, toutes les Organisations de porducteurs seront sollicitées pour remplir un questionnaire en ligne. AND International proposera un entretien à quelques structures



LA POLITIQUE D'AIDE NATIONALE ET RÉGIONALE

RÉNOVATION DU VERGER

Les prochaines échéances de dépôt de dossiers du dispositif national de Rénovation du verger :

- 15 septembre 2020 : dossier de demande d'aide pour les appels à projets (AAP) 2020 des plantations 2020/2021 ou 2021/2022 en fruits à noyaux : abricot, cerise, pêche, prune.
- 30 septembre 2020 : dossier de paiement des plantations 2019/2020 des AAP 2018 et AAP 2019

RÉDUCTION DES INTRANTS

Aide de 30% du coût HT pour les équipements d'application de produits phytosanitaires réduisant la dérive (dont buses anti dérives) et 40% pour les équipements de substitution à l'usage des produits phytosanitaires, limite max de 40 000€ de dépenses éligibles et un montant minimal d'aide de 500 €.

L'enveloppe financière est de **30 M€ toutes filières confondues** et le principe sera celui de « ler arrivé, ler servi » !

Le dossier se dépose en ligne (téléprocédure) ici.

Décision de FranceAgrimer

PASS RELANCE - RÉGION OCCITANIE

Pour les entreprises de collecte, conditionnement, vente sont éligibles :



- **30**% des **investissements** : chambres froides, matériels de stockage, transformations et commercialisation, aménagement de points de vente
- **50** % des **investissements immatériels** : conseil, brevets, dépôt de marque, site internet marchand

L'aide est de maximum 60 000 €.

Le dossier se dépose en ligne du 1er aout au 31 décembre 2020 ici.

Notice du PASS

SEPTEMBRE 2020 PAGE | 04